

FICHE PRATIQUE

CHÂTEAU DE PIERREFONDS

STATIONNEMENT ET ACCÈS

Un dépose-minute situé place de l'Hôtel de ville est à disposition des cars ; des aires de stationnements disponibles rues Michelet et Bois d'Haucourt.

Accès des groupes par le grand portail principal rue Viollet-le-Duc, montée de la grande sente à pied jusqu'à l'esplanade du château, **prévoir 20 min de marche** environ.

En cas de retard, un accès plus rapide par escalier se trouve dans le haut de la rue Viollet-le-Duc.



ACCUEIL DU GROUPE

Il est conseillé au groupe de rejoindre l'esplanade du château **15 min minimum avant le début de la visite** :

- Pendant que le groupe attend sur l'esplanade, le responsable du groupe présente en billetterie-boutique la/les confirmation(s) de réservation(s) ainsi qu'un moyen de paiement pour le règlement de la visite (libre ou guidée) : mandat administratif, chèque, espèces ou CB.
 - Le groupe se rend ensuite au poste de contrôle (voir photo) pour présenter les billets et se soumettre au contrôle vigipirate des sacs.
- Pour les groupes ayant réservé une visite guidée, merci de rejoindre le conférencier à la statue équestre, située dans la cour (voir plan).*

En cas de retard, merci de nous prévenir :

03 44 42 72 73 ou 07 60 24 01 73 / reservationspierrefonds@monuments-nationaux.fr

REPAS

Le château de Pierrefonds ne dispose d'aucun espace dédié à l'accueil des groupes à l'heure du déjeuner. En cas de beau temps, le parc du château est à la disposition du groupe. En cas de mauvais temps annonce, merci de vous adresser à l'office de tourisme de Pierrefonds qui vous informera sur les conditions de location du foyer Napoléon : ines.pierroux@destination-pierrefonds.fr.

Pour rappel :

- Boissons et nourriture ne sont pas autorisées dans le monument, il est conseillé de manger et boire avant d'entrer au château.
- Prévoir des sacs plastiques pour la récupération des déchets, merci de les rapporter au car en fin de journée.

ENCADREMENT

- Le conférencier-animateur est à la disposition des participants **pour les accompagner avec bienveillance** dans la découverte du monument, répondre à leurs questions et veiller à leur sécurité. Il peut être amené à rappeler les règles de bon comportement ainsi que les mesures sanitaires et de sécurité, en application dans le château.
- Les accompagnateurs restent **responsables de leur groupe**. Ils veillent à l'application du règlement de visite (consultable au poste de contrôle) et au bon comportement des participants – notamment au respect du guide et des autres visiteurs, et à l'interdiction de toucher les œuvres, etc.
- Dans le cadre d'une visite libre, chaque groupe ou sous-groupe doit être accompagné d'un adulte.
- Nous rappelons également que l'usage du téléphone portable durant les animations **peut perturber l'attention des participants**. Merci de ne l'utiliser qu'en cas d'impératif et avec discrétion.

BON À SAVOIR

- Toute sortie du monument est définitive, sauf si accord préalable émis par l'administration du château.
- Dans l'enceinte du château, des toilettes sont à disposition des visiteurs (voir plan).
- Des vêtements chauds et de bonnes chaussures sont vivement conseillés. Les espaces intérieurs du château sont extrêmement froids en hiver et restent frais aux beaux jours.
- Pour vos achats souvenirs, la boutique du château est ouverte aux mêmes horaires que le monument.

À TRÈS BIENTÔT AU CHÂTEAU DE PIERREFONDS !

Contrôle billets/vigipirate.



Plan du château

